

## Appendice 35

# Drogues et Alcool

Il n'y a pas le moindre compromis concernant les drogues illicites et les boissons alcoolisées ; elles sont appelées « *abominations et l'œuvre de Satan* » (5:90). Dans les versets 2:219 et 5:90, nous voyons que « *les intoxicants, les jeux d'argent, les autels d'idoles et les jeux de chance* » sont strictement interdits.

Le mot utilisé pour les intoxicants est "*Khamr*" de la racine du mot "*Khamara*" qui signifie "couvrir". Ainsi, tout ce qui couvre ou gêne l'esprit est interdit. Ceci comprend tout ce qui altère l'esprit comme la marijuana, l'héroïne, la cocaïne, l'alcool, le haschish, et toute autre chose qui affecte l'esprit.

\*\*\*\*\*